Santé Québec Montérégie-Ouest

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Intervenants en CLSC de la DPJASP
EXPÉDITEUR :	Sabrina Joncas-Rochefort TIS, chef d'équipe pole 2, répondante DPDR-DPJASP Joan-Line Truong TIS, archiviste-conseil pour VHS Véronique Duclos-Paré TIS, archiviste-conseil pour JR
DATE :	Le 13 novembre 2026
OBJET :	Fusion des sous-programmes JED 0-5 ans dans les I-CLSC de VS, HSL et Suroit

Nous souhaitons vous informer d'un changement concernant les sous-programmes des services Jeunesse en difficulté 0-5 ans de Vaudreuil-Soulanges (VS), Haut-Saint-Laurent (HSL) et Suroit.

Fusion des sous-programmes

À compter du lundi 16 novembre 2026, le sous-programme *50213-Psychosocial 0-5* sera renommé ***50213-JED 0-5.***

Anciens sous-programmes	**Nouveau sous-programme**
50213-Psychosocial 0-5	50213-JED 0-5
50231-Soutien éducatif 0-5	

Nouvelles demandes de service

Dès le 15 novembre, toute nouvelle demande de service pour les services psychosociaux 0-5 et soutien éducatif 0-5 doivent être **assignée au sous-programme 50213**. Jusqu'au 16 novembre inclusivement, celui-ci apparaîtra encore sous l'appellation *50213-Psychosocial 0-5* dans I-CLSC.

Santé Québec Montérégie-Ouest

Voici les intervenants « fictifs » disponibles :

- ATTENTE Psychosocial
- ATTENTE soutien éduc
- PREMIER SERVICE
- ATTENTE Dépistage dévelop.
- Groupe Dépistage dévelop.

Saisie des statistiques

Toutes les statistiques relatives aux activités **réalisées à compter du 15 novembre 2026** doivent être **saisies dans le sous-programme 50213**, peu importe le sous-programme auquel l'usager est temporairement assigné ou le titre d'emploi de l'intervenant.

Transfert des usagers

Les archives procéderont progressivement au transfert des usagers actuellement inscrits dans le sous-programme *50231-Soutien éducatif 0-5* vers le sous-programme *50213-JED 0-5*.

Pendant cette période de transition, les statistiques doivent être saisies dans le sous-programme 50213, même si l'usager apparaît toujours dans l'un des anciens sous-programmes.

Aucune action n'est requise de la part des intervenants ou des agentes administratives pour le transfert des dossiers existants. Il n'est pas nécessaire d'acheminer une demande individuelle aux archives.

Pour toute **question, difficulté ou besoin** de formation supplémentaire, n'hésitez pas à **communiquer avec votre archiviste-conseil** via TEAMS ou courriel**.**

Courriel DPJASP Corrections SICPLUS	**dpjasp.corrections.sicplus.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca**
Répondante I-CLSC	Sabrina Joncas-Rochefort
Secteur VHS (Vaudreuil-Soulanges, Suroit et Haut-Saint-Laurent)	Joan-Line Truong
Secteur JR (Jardins-Roussillon)	Véronique Duclos-Paré